

Comment devenir kinésithérapeute ? - 1/1

Masseur-kinésithérapeute est un métier très intéressant mais il est très difficile d'obtenir le diplôme pour pouvoir l'exercer, et pas seulement à cause des études mais aussi parce que trop peu de gens sont admis en école de kinésithérapie.

Les formations en masso-kinésithérapie sont devenues très sélectives mais après trois ans de formation le métier offre une pratique variée à ces 55.000 professionnels de la rééducation. On peut exercer ce métier en hôpital, en cabinet ou dans un club de sports.

La formation

Le métier de kiné demande un diplôme d'Etat, qui se prépare en 3 ou 4 ans selon les instituts. Il y a donc deux modalités d'accès à la formation.

Avec une formation en 3 ans, le recrutement se fait directement après le baccalauréat. Les candidats doivent avoir 17 au moins au 31 décembre de l'année du concours d'entrée et être titulaire du baccalauréat, scientifique de préférence, ou d'un titre admis en équivalence. Peuvent s'inscrire les élèves de terminale (admis définitivement après l'obtention du baccalauréat), ainsi que les candidats ayant une expérience professionnelle de cinq ans. Le concours comprend trois épreuves : biologie, physique et chimie.

Avec une formation de 4 ans (c'est le cas dans treize écoles en France), le recrutement au centre de formation de masseur-kinésithérapeute se fait après une première année de médecine. Les modalités de sélection pour passer de la première année de médecine à la première année en centre de formation sont variables selon les instituts.

Attention à la sélection et à savoir

Attention à la sélection

La sélection, elle, est toujours impitoyable : le concours d'entrée, accessible aux bacheliers, admet moins de 5% des candidats à l'issue de trois épreuves écrites en biologie, physique et chimie. Le niveau est celui d'une terminale S, mais les bacheliers ne forment que 1% des reçus. Le reste du contingent sort des prépas au concours, et, de plus en plus, des facs de médecine : 16 écoles recrutent déjà uniquement leurs étudiants en fonction de leur classement à l'issue de la première année de médecine. La formation, intensive, fait la part belle aux stages et à la connaissance du corps humain.

A savoir

Après le diplôme d'Etat, plusieurs formations complémentaires, la plupart universitaires et accessibles sans exercice professionnel, permettent d'approfondir ses connaissances en kiné du sport, en ergonomie, en kiné pédiatrique ou respiratoire.